

INSTITUTIONS : 930 M€ pour le Contrat de plan Interrégional Vallée de la Seine 2015/2020

Le Contrat de plan Interrégional Vallée de la Seine 2015/2020, qui porte sur un montant de 930 M€, vient d'être signé par les trois présidents des régions [BASSE NORMANDIE](#) / T : 02.31.06.98.98, [HAUTE NORMANDIE](#) / T : 02.32.08.19.80 et Ile-de-France, ainsi que par le délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, représentant de l'Etat. Quelque 320 M€ seront notamment consacrés aux infrastructures ferroviaires (LMNP), fluviales et portuaires. www.region-basse-normandie.fr www.hautenormandie.fr